

La première phase de décollage de Mon espace santé en passe d'être réussie | À la une | Acteurs Publics

ActeursPublics

Clap de fin pour la première vague du "Ségur numérique". Ce grand plan d'investissements avait été annoncé en 2020, dans la foulée de la crise du Covid-19. Il prévoyait des investissements inédits – 2 milliards d'euros – dans le numérique en santé, et en particulier dans la réussite de Mon espace santé, le carnet numérique de santé des Français, lancé début 2022 pour prendre le relais du dossier médical partagé (DMP).

Le "Ségur numérique" ne visait pas tant à financer la construction de cet espace santé, déjà bien avancée, qu'à réunir toutes les conditions pour réussir sa mise en service. À commencer par la capacité des professionnels de santé à alimenter et consulter ce dossier dématérialisé. Ainsi, 1,4 milliard d'euros ont été mis sur la table pour le champ sanitaire et 600 millions pour le médico-social, non pas sous forme de subventions, mais par le biais d'un mécanisme spécialement conçu pour sauter les obstacles administratifs et s'assurer que les éditeurs jouent bien le jeu de la mise à jour de leurs logiciels pour communiquer automatiquement avec Mon espace santé. Le tout pour atteindre, enfin, une masse critique de documents injectés dans les carnets numériques, de manière à rendre leur utilisation incontournable pour les professionnels de santé.

Deux ans après, les résultats sont au rendez-vous. D'abord, 90 % des Français sont désormais dotés de leur propre espace numérique. La création automatique (sauf opposition expresse du patient) a en effet permis d'éviter de se retrouver face à ce qui avait été le premier écueil du DMP. Sur Mon espace santé, les médecins peuvent en effet injecter des documents même si le patient ne s'y est jamais connecté.

Une campagne de communication d'envergure a par ailleurs été relancée depuis le début du mois de septembre. Avec, là aussi, des effets déjà notables. Plus de 9 millions de personnes ont activé leur "espace" depuis, et l'application mobile a été téléchargée 1,5 million de fois, soit une hausse de 44 %, a indiqué la délégation au numérique en santé lors d'une conférence de presse, jeudi 21 septembre.

Mais surtout, Mon espace santé n'est plus une coquille vide. Au rythme actuel, 150 millions de documents auront été transmis dans les dossiers en un an - sur un objectif initial de 250 millions. Soit une moyenne de 2,15 documents par personne, contre 0,66 un an plus tôt. C'est la principale conséquence de la vague de financement du Ségur : 99 % des logiciels financés ont bien effectué des mises à jour pour communiquer automatiquement avec l'espace santé. Avec plus ou moins de succès.

Retard de la médecine de ville

Près de 2 000 établissements de santé, qui représentent à eux seuls plus de 80 % de l'activité hospitalière, se sont ainsi "mis à la page" pour alimenter les dossiers numériques en comptes-rendus d'exams, d'imagerie médicale ou en simples lettres de sortie. Cela ne veut pas dire pour autant que tous les documents médicaux sont systématiquement envoyés et que tous les professionnels de santé jouent le jeu.

Ainsi, quand le ministère visait initialement 125 millions de documents injectés par les médecins de ville dans Mon espace santé, seuls 25 millions l'ont effectivement été. En radiologie, la moitié de l'objectif a été atteint, là où il a été tenu par les laboratoires de biologie et même dépassé par les hôpitaux, même si chaque passage à l'hôpital ne se traduit pas encore systématiquement par un envoi de document de sortie. *"Les résultats sont encore inégaux, et la médecine de ville reste très en dessous des objectifs, mais la dynamique est désormais très forte"*, assure le directeur de projets "Ségur" à la délégation au numérique en santé (DNS), Olivier Clatz.

La DNS a d'ailleurs fini par mettre sur pied, fin 2022, une opération "Sentinelle", chargée d'identifier les problèmes que peuvent encore rencontrer les professionnels de santé avec leurs nouveaux logiciels, et ainsi lever les freins à l'alimentation et à l'utilisation de Mon espace santé. Avec, là encore, des résultats prometteurs pour faire enfin décoller une courbe d'alimentation qui restait *"désespérément plate"* jusqu'à cet été, selon le responsable de "Sentinelle", Benjamin Luciani. En août, 33 000 médecins ont ainsi injecté 2 millions de documents dans les espaces santé. *"Nous allons continuer cette mobilisation et mesurer la satisfaction des médecins pour vérifier que tout cela s'est bien amélioré dans leur pratique quotidienne"*, a expliqué le directeur de projets à la DNS.

Transformer l'essai des usages

La "vague 1" étant passée, la délégation au numérique en santé va pouvoir s'attaquer à la "vague 2" et passer ainsi d'une approche très quantitative à une approche plus qualitative. *"L'alimentation automatique de Mon espace santé n'est pas un but en soi, c'est un prérequis sur lequel nous avons choisi de prioriser notre attention"*, a expliqué Jean-Christophe Turbatte, de l'Agence du numérique en santé. *"Dorénavant, nous considérons que nous avons atteint cette masse critique, et nous allons pouvoir nous focaliser sur les usages dans chaque secteur d'activité."*

Là où la première vague du Ségur cherchait à doper l'alimentation du dossier numérique en nouveaux documents, la seconde vague cherchera à simplifier sa consultation par les médecins. *"La vague 2 n'a de sens que si tous les acteurs ont digéré la première, mais on ne peut pas s'arrêter au milieu du gué : maintenant que l'information est disponible, il faut faire en sorte qu'elle soit utilisable et utilisée"*, explique Olivier Clatz. D'autant que cette vague 2 élargit le spectre des professionnels concernés, en impliquant aussi les officines de pharmacie, les sages-femmes, ou bien encore les dentistes.